

ME 43 - DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE					
PR 286 - M2 Propriété intellectuelle & droit des affaires numériques					
Le règlement des études de l'Université Paris-Saclay rappelle que les semestres ne sont pas compensables entre eux, que la note plancher est de 7/20. Dans cette formation, toutes les UE du premier semestre sont compensables entre elles. C'est aussi le cas des UE du deuxième semestre à l'exception du stage qui n'est ni compensable ni compensant. Par défaut, les coefficients affectés à chacune des UE sont proportionnels aux ECTS correspondants.					
Nom du UE	Semestres	ECTS	Heures	Modalités de contrôle de connaissances	Coefficients
S3 - Semestre 3					
UE 1 - Grands principes du droit de la PI et du numérique					
Propriété intellectuelle et nouvelles techniques (en anglais et en français)	S3	5	35	Oral/Ecrit	5
Citoyenneté numérique : Libertés fondamentales et droit des données personnelles	S3	5	35	Oral/Ecrit	5
UE 2 - Droit du marché et des réseaux I					
Localisation numérique et noms de domaines (en anglais et en français)	S3	2	10	Oral/Ecrit	2
Cybercriminalité	S3	3	15	Oral/Ecrit	3
Droit de la consommation	S3	3	20	Oral/Ecrit	3
Droit du travail et Nouvelles technologies	S3	2	10	Oral/Ecrit	2
Contrats d'affaires dans l'univers digital (B2B)	S3	4	40	Oral/Ecrit	4
UE 3 - Informatique appliquée					
Sécurité des systèmes de l'information (en anglais et en français)	S3	2	15	Oral/Ecrit	2
Cryptologie et signature électronique	S3	2	10	Oral/Ecrit	2
Connaissance des systèmes informatiques et des réseaux	S3	2	15	Oral/Ecrit	2
TOTAUX ECTS S3	S3	30	205		
S4 - Semestre 4					
UE 4 - Droit des contrats de la PI et du numérique					
Contrats spéciaux des NTIC et de la PI (en anglais et en français)	S4	5	40	Oral/Ecrit	5
Digital litigation (option 1/2) (en anglais) *	S4	2	20	Oral/Ecrit	2
Valorisation PI (contenus numériques : Open source/open data/Communautés)	S4	3	12	Oral/Ecrit	2
UE 5 - Droit du marché et des réseaux II					
Responsabilité des intermédiaires techniques et droit de la presse	S4	3	20	Oral/Ecrit	3
Commerce électronique (option 1/2) (seulement pour les étudiants n'ayant pas validé la matière en M1) *	S4	2	20	Oral/Ecrit	
Convergence : Droit des télécommunications, de l'audiovisuel et de la communication	S4	3	30	Oral/Ecrit	5
European and International Property Rights (option 1/2) (seulement pour les étudiants n'ayant pas validé la matière en M1) *	S4	2	20	Oral/Ecrit	
Flux financiers dématérialisés (option 1/2) *	S4	2	10	Oral/Ecrit	
Droit de la concurrence et innovation (en anglais et en français)	S4	3	20	Oral/Ecrit	3
UE 6 - Recherche et Pratique professionnelle					
Informatique appliquée aux professions juridiques ou judiciaires (option 1/2) *		2	20	Oral/Ecrit	
Stage + Mémoire	S4	6	0	Mémoire	6
Cycle de conférence	S4	3	0	Oral/Ecrit	
TOTAUX ECTS S4	S4	30	152 / 162		

*Attention : Au S4, il faut choisir deux options sur les 5 proposées (en italique)